



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iran

Question écrite n° 60986

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères sur le bilan de l'aide humanitaire française apportée à la ville iranienne de BAM. En effet, cette ville historique fut victime d'un très violent tremblement de terre dans les derniers jours de décembre 2003. Ce séisme causa plus de 30 000 morts et suscita une grande émotion parmi la communauté internationale. Cette émotion suscita un élan de grande générosité parmi les Français. Un an après ce drame, il conviendrait d'établir un bilan des aides apportées par la France et les Français, en secours aux sinistrés de BAM. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer le montant cumulé de l'aide publique et de l'apport financier des ONG qui sont intervenues à Bam.

Texte de la réponse

Dès l'annonce de l'appel à l'aide internationale lancé par les autorités iraniennes, la France (ministère des affaires étrangères, délégation à l'action humanitaire) a, dans l'urgence, et en étroite concertation avec notre ambassade à Téhéran, fait le choix de l'envoi d'un hôpital de campagne. Cette décision s'est concrétisée par l'affrètement, dans un premier temps, de deux avions, l'un militaire, l'autre civil, afin d'assurer le transport des soixante personnels civils et militaires de la sécurité civile et des matériels nécessaires au fonctionnement de l'hôpital de campagne (ESCRIM, élément de sécurité civile rapide d'intervention médicale). Le ministère de la défense a mis à disposition la base militaire d'Istres, d'où les deux appareils sont partis le 27 décembre pour Kerman, puis Bam. Un troisième avion, également affrété par le ministère des affaires étrangères, est parti le 30 décembre chargé de quinze tonnes de dons alimentaires de la Fondation Carrefour (qui a, par ailleurs, acheminé 114 groupes électrogènes), de dons du Secours islamique, ainsi que de consommables médicaux destinés à l'hôpital de campagne. La plupart des grands blessés de la catastrophe ayant pu être évacué du site dans les heures suivant le séisme, l'hôpital français a eu pour mission de se mettre au service des survivants de la ville de Bam. En 9 jours d'activité (29 décembre-7 janvier), notre unité médicale a traité quelque 500 patients et procédé à 29 interventions chirurgicales lourdes. Elle a bénéficié du soutien de la cellule de crise mise en place aussitôt in situ par notre ambassade à Téhéran Celle-ci a accompli un travail de coordination et de logistique remarquable dès la survenue de la catastrophe, mission qui se poursuit actuellement, qu'il s'agisse du suivi de l'action humanitaire (rééducation de la jeune blessée opérée en France), ou des programmes post-crise (contribution française à la reconstruction de l'hôpital de 96 lits de Bam qui devrait être inauguré fin 2004-début 2005, projet de contribution scientifique à la reconstruction de la citadelle et des quartiers anciens de Bam, projet de mise en place dans le pays de 20 capteurs sismologiques mobiles). Sur le plan financier, l'aide française de première urgence se décompose comme suit : ministère des affaires étrangères (délégation à l'action humanitaire) : 642 269 euros (mise à disposition de l'hôpital de campagne, envoi de 41 palettes de tentes et bâches, rapatriement d'une blessée, subvention à une ONG) ; ONG : Acted, Chaîne de l'espoir, Comité d'aide médicale, Corps mondial de secours, Groupe de secours catastrophe français, Handicap international, MDM, MSF, Secours catholique, Secours islamique, Secours populaire français, Secouristes sans frontières, et Telecom sans Frontières, sans oublier la Croix-Rouge française, qui après avoir géré un hôpital de campagne, concentre désormais son action sur des activités d'assainissement et d'appui à l'agriculture. Cette deuxième

composante représente un montant de 4 134 000 euros, dont une part européenne (Echo : part française : 17,9 %) de 847 000 euros ; entreprises (Fondation Carrefour, Peugeot, Total et Véolia Environnement) 2 224 400 euros ; Ville de Paris : 75 000 euros. Soit un total, en provenance de France, pour la phase de première urgence de 7 075 669 euros. Les autorités iraniennes ont porté une appréciation particulièrement positive sur l'action conduite par la France dans la mesure où l'étroite concertation entretenue avec elles par notre ambassade à Téhéran a permis à notre pays de cibler l'aide au plus près, et dès lors de répondre aux besoins les plus immédiats de la population sinistrée.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60986

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)

Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2858

Réponse publiée le : 26 avril 2005, page 4220